

DÉLÉGATION TERRITORIALE DE LA VENDÉE
Département : Santé Publique et Environnementale

Dossier suivi par: Carl GROSBOIS
Tél. : 02 72 01 57 34
Mél. : ars-dt85-spe@ars.sante.fr

Monsieur le Directeur Régional de
l'Environnement, de l'Aménagement et du
Logement
Service Connaissance des Territoires et
Evaluation
Division Evaluation Environnementale
5 rue Françoise Giroud
CS 16326
44263 NANTES cedex 2

La Roche Sur Yon, le

21 MAR. 2019

Réf : 19AEpp02

Objet : Commune nouvelle des Sables d'Olonne – Aménagement îlot nord de La Vannerie

Afin d'élaborer l'avis de l'autorité environnementale, vous m'avez transmis le dossier relatif au projet d'aménagement du secteur de la vannerie (îlot nord) présenté par les Sables-d'Olonne Agglomération.

Le projet de La Vannerie est basé sur la création de pôles fonctionnels à dominante écologique. Le site sera la porte d'entrée de l'agglomération, en limite d'une continuité écologique préservée au titre de la trame verte et bleue, bordée par la RD 160, 32 et l'avenue Charles de Gaulle.

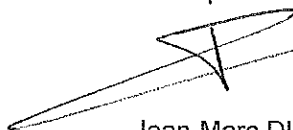
Après examen, il s'avère que celui-ci n'est pas situé dans des périmètres de protection de captage d'eau destinée à la consommation humaine et ne recense pas de site ou sol pollué.

Concernant la problématique des nuisances sonores, le dossier aborde les effets du projet ainsi que les mesures d'évitement et de réduction vis-à-vis des habitations voisines. Les équipements futurs induiront des nuisances sonores, essentiellement perceptibles au sein de la zone, liées aux flux de circulation engendrés par la fréquentation des lieux.

La qualité des eaux de baignade est abordée au travers de l'évaluation environnementale valant étude d'impact. Au vu de la date de réalisation de l'étude (juillet 2018), l'évaluation aurait pu présenter des données issues du classement sanitaire de 2017. La cartographie intégrée au rapport est datée de 2016.

En conséquence, je n'ai pas d'autres observations à formuler sur ce dossier.

P/ Le directeur de la délégation territoriale et par
délégation,
Le responsable de département,



Jean-Marc DI GUARDIA

Copie : Préfecture – Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales – Pôle environnement